



N. P. Publié le jeudi 08 mai 2014 à 06h06 - Mis à jour le jeudi 08 mai 2014 à 09h22

Le plan de transport SNCB préoccupe



Namur-Luxembourg

Ce mercredi, le ministre des Entreprises publiques, Jean-Pascal Labille, a rencontré les représentants de la province du Luxembourg pour aborder la question du nouveau plan de transport SNCB. Le ministre s'est engagé à relayer les doléances.

Le plan de transport présenté en février par la SNCB est loin de faire l'unanimité. Surtout en province du Luxembourg. Allongement des temps de parcours, horaires rabotés en début et fin de journées... Autant de mesures qui suscitent l'inquiétude auprès des luxembourgeois. C'est donc afin de faire écho aux préoccupations de la plus rurale des provinces belges que le gouverneur Caprasse a organisé une rencontre avec le ministre Jean-Pascal Labille, ce mercredi 7 mai.

"Un certain nombre de doléances ont été formulées, et je m'engage à les relayer", a annoncé le ministre des Entreprises publiques. Et les doléances sont nombreuses. "Nous voulons attirer l'attention sur les nombreux trains qui circulent à vide entre Jemelle et Arlon", a indiqué Cécile Thibaut, sénatrice cooptée.

Le plan de transport présenté en février dernier prévoit, en effet, que certains trains n'atteignant pas le seuil de rentabilité minimum de 40 passagers/train soient rendus inaccessibles aux passagers. *"Les travailleurs qui partent de Jemelle ou Marloie ne sauront plus rejoindre Arlon avant 7 h 28, tandis que ceux qui partent de Virton ne pourront pas atteindre la capitale avant 9 h du matin, et devront la quitter avant 17 h !",* déplore Gérard Servais, permanent CGSP.

Le gouverneur Caprasse a toutefois rappelé que plusieurs lignes luxembourgeoises, dont les lignes 42 et 162, avaient échappé au déclassement... Outre le plan de transport, d'autres sujets

liés au dossier du rail en province luxembourgeoise ont été abordés. Parmi ceux-ci : les tarifs transfrontaliers, ainsi que les ateliers de Stockem. "*Le nouvel atelier est prévu pour fin 2015*", a annoncé le ministre Labille, coupant court aux *bruits* selon lesquels ces infrastructures ne verraient jamais le jour.

Le plan de transport devrait entrer en application fin 2014, après avoir été validé par le conseil d'administration de la SNCB puis par le gouvernement.